DIGNITE

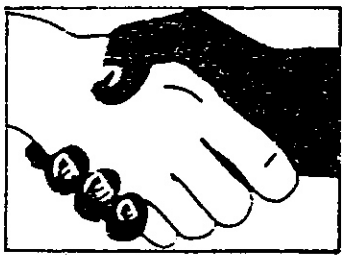

Bulletin des Amis de la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme de Champagney - 70 - France - sept. 1994 - n°39 5 F

ARTICLE 4

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l'esclavage & la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

Joan Larchar - 1988

Nantes, les Anneaux de la Mémoire : voyages

Au mois d'août 1993, nous avons reçu en visite spéciale à la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme, Mr Daniel Samson, Conservateur au musée du château des Ducs de Bretagne à Nantes, et aussi artisan de l'exposition " les Anneaux de la Mémoire " portant sur la Traite des Noirs.

Le 2 avril 1994, Daniel Samson accompagné d'Octave Cestor, Président de l'Association " Mémoire d'Outre-Mer " et de six autres personnes membres parcourait les mille kilomètres séparant Nantes du Fort de Joux (Pontarlier) début d'un voyage initiatique qui se continuait le jour de Pâques à Champagney. Réception par la Municipalité de Champagney et aussi de membres de notre comité. Notre Maison leur était présentée dans son état actuel d'abord, puis dans son esquisse future.

Nos amis nantais tenaient à honorer la stèle de l'abolition par le dépôt d'une gerbe et leur recueillement. Un passage à la chapelle " Le Corbusier " s'imposait également.

" Mémoire d'Outre-Mer " reprenait le lendemain sa longue traversée de la France en diagonale terminant ainsi ce voyage initiatique dans l'Est où curieusement sont rassemblés plusieurs hauts-lieux de la marche des hommes vers l'abolition de l'esclavage (cf notre lettre aux évêques rassemblés à St. Domingue en octobre 1992).

Cette même association " Mémoire d'Outre-Mer " avec " Mémoire et Missions " (présidée par le Père Emile Le Tertre) commèmorent chaque année depuis 1986 l'abolition française du 27 avril 1848. Notre Maison tenait à y être représentée ainsi qu'à l'exposition " les Anneaux de la Mémoire " où déjà deux membres de notre comité étaient passés.

Le 30 avril de cette année, Nantes organisait donc cette commémoration en un lieu hautement symbolique : le quai de la Fosse d'où partaient les navires négriers. Danses antillaises, musique créole, longue chaîne humaine des deux cents participants, accompagnaient l'allocution dans laquelle le Président Cestor évoquait " ces 30 millions d'hommes et de femmes arrachés à leur terre d'Afrique " et invitait André Olivier, notre Conservateur, à évoquer ce geste d'une petite commune de Haute-Saône en 1789, dont les habitants attiraient l'attention du roi sur le sort des esclaves noirs, leurs semblables " traités plus durement que ne le sont les bêtes de somme ". Evoquant aussi tour à tour le combat de Toussaint Louverture et celui de Nelson Mandela, le Président soulignait l'importance du travail accompli à Nantes avec les 400 000 visiteurs des " Anneaux de la Mémoire " et mettait l'accent sur la réconciliation magnifiquement symbolisée ce matin là , sur le quai de la Fosse, devant les riches façades des hôtels des armateurs du XVIIIème siècle, par les trois sportifs de haut niveau ; l'Africain Souleymane Dialo, le Nantais Pierre Barbotin et l'Antillais Jules Germany qui lançèrent d'un seul geste une gerbe dans les eaux du port, accompagné par le même geste des participants lançant chacun un oeillet.

La cérémonie se prolonge par la visite de l'exposition commentée par Daniel Samson, pour se conclure en la salle des gardes du château par un négro spiritual chanté en soliste par Louis Achille.

Le même artiste, directeur fondateur du " Park Glee Club " de Lyon (formation qui se consacre uniquement au négro spiritual) va animer un récital inoubliable le samedi soir à Notre Dame du Bon Port. Nous aurons encore le privilège d'écouter cette formation le dimanche matin, dans le cadre prestigieux que constitue la cathédrale St. Pierre et Paul.

Ce fut hélas, le chant du cygne, apothéose finale de ce grand chanteur qui, brutalement quittait ce monde dix jours plus tard. Sa personnalité attachante et raffinée, son talent ne pouvaient laisser indifférent. Il ne connaîtra pas, comme il l'avait souhaité, la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme de Champagney dont le comité adresse à sa famille ses pensées émues.

Louis Achille aura donné à cette commémoration du 30 avril 1994 une dimension et une solennité particulière que personne ne pourra oublier.
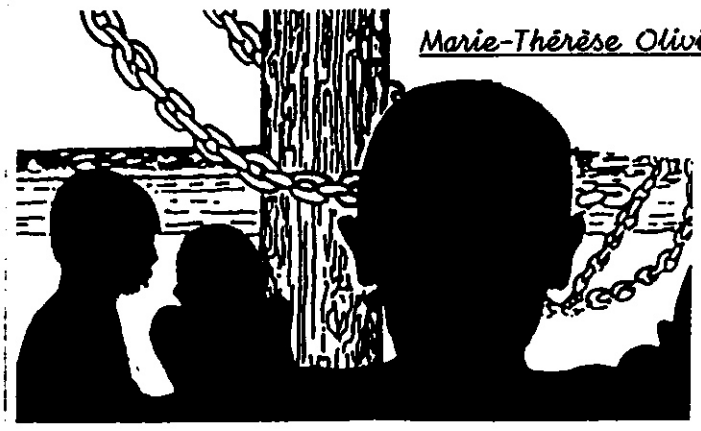
Marie-Thérèse Olivier-juin 94